



Toulon Var Déplacements
 chez Café Culture
 24 rue Paul Lendrin
 83000 TOULON
<https://toulon-var-deplacements.fr>

FÉVRIER 2020

MOBILITÉ, DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS

Dans votre commune et la Métropole Toulon Provence Méditerranée (MTPM)
 TVD interroge les candidats aux élections municipales.

Nom de votre liste : *Mon Parti, c'est Toulon*

Commune : *Toulon*

1 Pour les PIÉTONS et PMR : vous engagez-vous :

1.1 - à libérer les trottoirs et les espaces piétons de tous les obstacles et du stationnement sauvage ? oui non

1.2 - à aménager des réseaux fléchés de cheminement pour les piétons et les personnes à mobilité réduite, pour relier les zones d'habitat et les zones d'activités (écoles, arrêts de transports en commun, services publics) ? oui non

1.3 Que ferez-vous dans votre commune ?
*Création d'une plage PMR
 Création de dépense - initiative PMR
 Mise aux normes des différents accès de la ville*

1.4 Que ferez-vous au niveau de MTPM ?
Mise en place d'un type de déplacement adapté (trafic - bus - tramway) -

2 Pour les CYCLISTES : Vous engagez-vous à mettre en œuvre dans MTPM et dans votre commune les objectifs du PDU ? :

2.1 - aménagement d'au moins 150 km d'itinéraires cyclables sécurisés et continus supplémentaires dans MTPM oui non

2.2 - aménagement d'au moins 200 arceaux par an dans MTPM, et 50 abris vélos et 20 garages sécurisés à l'horizon 2025 oui non

2.3 Que ferez-vous dans votre commune ?
Mise en place de pistes cyclables réelles et non de bandes cyclables -

2.4 Que ferez-vous au niveau de MTPM ?
Réalisation d'une réelle piste cyclable traversant la Métropole .

3 Pour la SÉCURITÉ ROUTIÈRE : vous engagez-vous à apaiser et à sécuriser la circulation :

3.1	-en étendant et créant des « aires piétonnes », des « zones de rencontre », des « zones 30 » ?	<input checked="" type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
3.2	-en érigeant votre commune en « Ville à 30 » ?	<input type="radio"/> oui	<input checked="" type="radio"/> non
3.3	Que ferez-vous dans votre commune ?		
3.4	Que ferez-vous au niveau de MTPM ?		

4 Pour les TRANSPORTS EN COMMUN :

4.1	Vous engagez-vous à faire aménager un réseau de transport en commun efficace et confortable autour de lignes de tramway, dont la première est déclarée d'utilité publique depuis l'an 2000 ?	<input checked="" type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
4.2	Que ferez-vous dans votre commune ? <i>Réaliser les travaux du tramway.</i>		
4.3	Que ferez-vous au niveau de MTPM ? <i>Réalisation du tramway (Est/Ouest) avec refonte des Halles pour desserte des points neuraltiques du centre-ville.</i>		

5 Pour la DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : vous engagez-vous

5.1	- à instaurer une concertation préalable avec les usagers (piétons et PMR, cyclistes, usagers des transports en commun) et les associations d'usagers, avant chaque projet concernant les déplacements ?	<input checked="" type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
5.2	- à mettre en place un comité des usagers qui se réunisse au moins deux fois par an ?	<input checked="" type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non
5.3	Que ferez-vous dans votre commune ? <i>Conseil Municipal de Jeunes pour apprentissage de la citoyenneté. Mise en place de commissions extra-municipales.</i>		
5.4	Que ferez-vous au niveau de TPM ?		

6 Pour l'ENVIRONNEMENT : Vous engagez-vous à ce que tous les projets concernant les déplacements soient conformes

6.1	-à la lutte contre la pollution ?	<input checked="" type="radio"/>	oui	<input type="radio"/>	non
6.2	-à la lutte contre le changement climatique ?	<input checked="" type="radio"/>	oui	<input type="radio"/>	non
6.3	-à la préservation de la biodiversité ?	<input checked="" type="radio"/>	oui	<input type="radio"/>	non
6.4	-à la préservation des ressources d'eau douce ?	<input checked="" type="radio"/>	oui	<input type="radio"/>	non
6.5	<p>Que ferez-vous dans votre commune ?</p> <p>- Végétalisation des places, création de zones végétalisées afin d'abaisser la température de la ville - Fabriquer l'énergie solaire sur les bâtiments communaux -</p>				
6.6	Que ferez-vous au niveau de MTPM ?				
7	Vous engagez-vous à nommer un adjoint affecté spécifiquement aux déplacements en modes doux qui sera l'interface entre les usagers (piétons, cyclistes, usagers des transports en commun) et la commune ainsi que MTPM et le garant de la priorité donnée aux modes doux ?	<input checked="" type="radio"/>	oui	<input type="radio"/>	non
8	<p>Vos remarques</p> <p>Prolongement du téléphérique en centre-ville, projet écologique porteur de développement touristique et économique, permettant de désengorger les rues de la ville (Transport Nord/Sud) -</p>				
9	Quels sont vos projets prioritaires ?				
Date : 08/03/2020		Signature : Vincent MAUREL - Mou Parti, club local			

Nous serons attentifs à vos réponses et réalisations futures. Contactez-nous : : 06.18.16.31.27

Retour souhaité avant le 1er Mars 2020 à : tvdeplacements@gmail.com

Association Loi 1901 du 18 juin 1980

Agréée au titre de la protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie le 13 mars 1984.

Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun.

Membre de « 60 Millions de piétons », « FNAUT », « FUB », « Rue de l'Avenir », « AF3V », « Atmosud »